

Charte de bonne conduite



Les cueillette de fleurs et de plantes sont interdites.



Ne pas s'écarter des sentiers et respecter les propriétés privées.



Ne rien jeter, emporter ses déchets, respecter la nature.



Penser au travail des agriculteurs, respecter les cultures et les animaux.



Tenir les chiens en laisse.



Se renseigner sur les périodes de chasse auprès des communes pour sa sécurité (prudence et diplomatie).



En forêt, ne jamais allumer de feu.



112
Appel d'urgence
européen



3250
Météo

EN VENTE DÈS MAINTENANT



Tous nos parcours de
randonnées sont à
découvrir dans nos bureaux
d'information touristique.



En vente à l'Office de Tourisme Nouvelle Normandie.
Tous droits réservés. Ne pas jeter sur la voie publique.



Gauche jusqu'à la prochaine intersection puis prendre à droite la rue des Chanteux qui devient un chemin.

Continuer le chemin jusqu'au belvédère. Prendre à droite et le descendre jusqu'à la route du village de Villez-sous-Bailleul. Prendre à droite en direction de l'église. Au cimetière, traverser la route, prendre le chemin qui le longe et le continuer jusqu'au ruisseau.

Traverser le pont du ruisseau et monter sur votre droite jusqu'à la route de la côte du Froc de Lauhay. Prendre la route qui monte en laissant le manoir sur votre droite. Continuer la montée jusqu'au carrefour. Prendre à droite la route qui devient un chemin forestier. Continuer tout droit, en redescendant vers le point de départ.

9

5



Les jeunes pousses

N°13

Sentier de randonnée



7,8 km

au départ de la salle des fêtes de La Chapelle-
Réanville, à La Chapelle-Longueville
Coordonnées GPS : 49.0981 , 1.3800

Sur la route, prendre à gauche sur 100m puis à droite. Longer le hangar en direction du lieu dit « Bray » (direction Saint-Pierre-de-Bailleul) jusqu'à la prochaine intersection. Continuer sur la

17

jusqu'à la route.

mètres, reprendre le chemin à gauche et continuer tout droit votre droite. Au bout du chemin, tourner à droite, faire quelques

3

Prendre à gauche jusqu'à la route, en laissant l'arbre seul sur intersection.

2

Avant le pont, prendre le chemin à droite. Longer les champs et passer le bois. Continuer tout droit jusqu'à la prochaine intersection.

tout droit en direction du pont en laissant la mare à gauche.

dans la côte de Réanville. En haut, prendre à gauche. Continuer en face. Tourner à droite et tout de suite à gauche pour s'engager du ruisseau. Traverser la route pour continuer dans la même rue

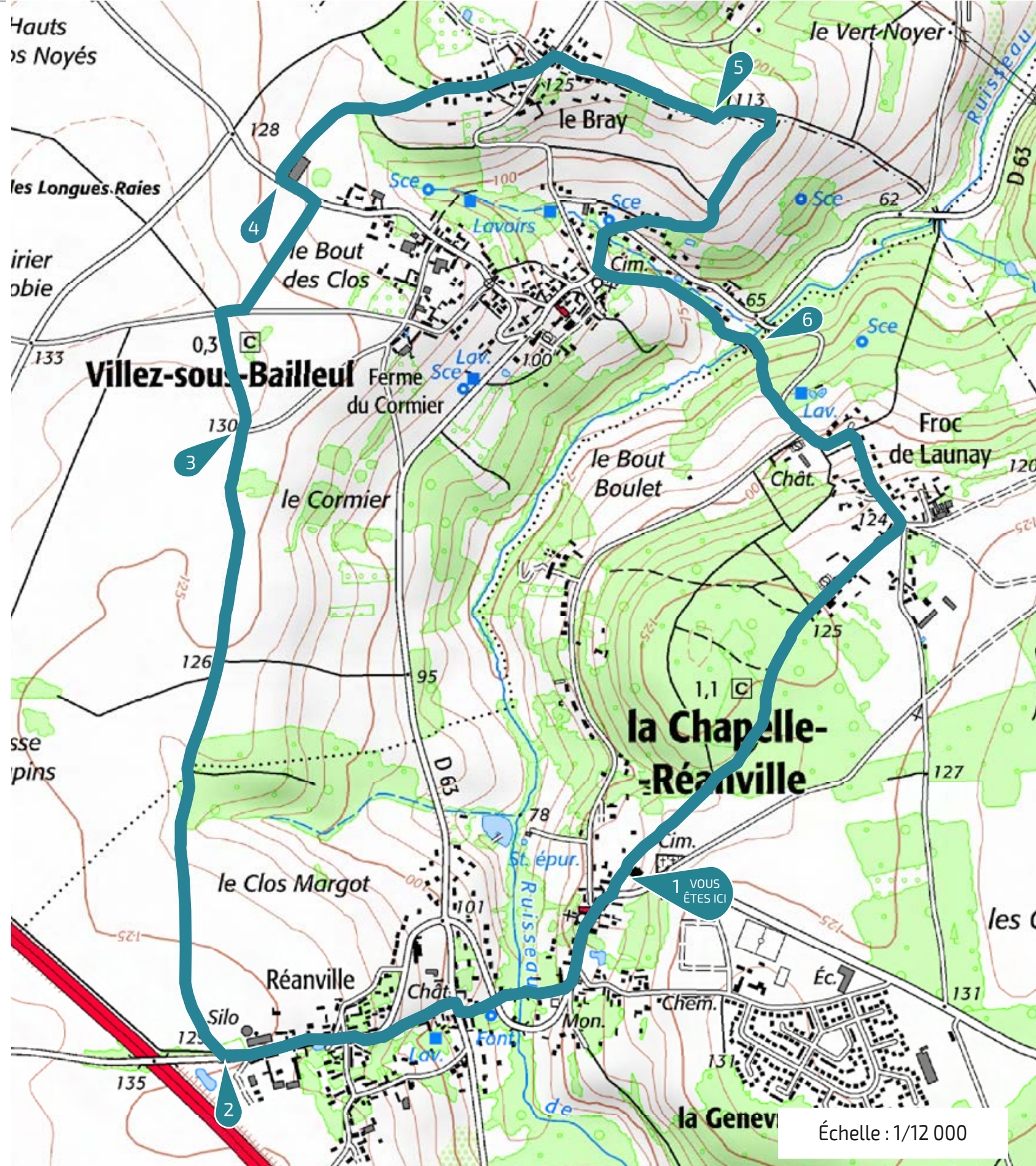
1

Continuer jusqu'à la prochaine intersection. Tourner à droite, rue

Prendre prudemment la route, laisser la mairie à droite.

Infos parcours





Difficulté



Balisage



7,8km



de 65m à 131m



2h30
1h15 (VTT)



145 D+

Comment suivre le balisage ?

- Continuité du circuit
- Changement de direction
- Mauvaise direction

L'usage de ce circuit se fait sous la seule responsabilité des randonneurs.



À découvrir à proximité

- L'église Notre-Dame de La Chapelle-Réanville
- Lavoirs
- Les paysages agricoles